Chambre Info®

Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Bilans de campagne page 4

Dossier, 1ère partie Installation, Transmission page 10

Calendrier des GAT page 24

Avec le Spécial performance Formation

N°51
Automne
2012

Retrouvez toute l'actualité sur notre site *www.herault.chambagri.fr*

Concours Régional des miels, pains d'épices et nougats

Concours le 29 novembre 2012

Plus d'infos au 04 67 20 48 07 ou par mail :

nadia.prezchendzensky@languedocroussillon.fr

Inscriptions jusqu'au 31 octobre 2012

www.languedocroussillon.chambagri.fr

L'intérêt et les risques de l'utilisation des composts en agriculture

Conférence le 16 octobre de 9h à 13h

à l'Hôtel du département de l'Hérault à Montpellier

L'après-midi, visite de plates-formes de compostage à Aspiran, Gignac et Villeveyrac.

Pour vous inscrire ou plus d'informations :
Marie Castagnet : 04 67 20 88 35 castagnet@herault.chambagri.fr

Vins biologiques

Les "vins bio" seront 100% bio à partir de la récolte 2012.

Jusqu'à l'an dernier, seuls les raisins pouvaient être certifiés biologiques, et permettaient d'élaborer des « vins issus de raisins biologiques ». Cette mention n'était pas un gage de totale qualité bio.
A partir des vendanges 2012, pour obtenir l'appellation "vin biologique" il ne suffira plus, d'utiliser des raisins issus de l'Agriculture Biologique, il faudra aussi que l'ensemble du processus de vinification respecte la réglementation sur la vinification adoptée par la Commission européenne le 8 février 2012.
"Au final, les consommateurs pourront être certains que tout "vin biologique" aura été produit sur la base de règles de production strictes tant au vignoble qu'à la cave".

1er Forum
«Employeurs Agricoles du Languedoc»
mercredi 24 octobre 2012
L'objectif de cette manifestation est de vous apporter des réponses sur votre rôle et vos responsabilités vis-à-vis des salariés ainsi qu'un complément d'information sur des sujets d'actualité.
Des espaces d'accueil à votre service
De la recherche à l'embauche du salarié
La vie professionnelle dans l'entreprise
La rupture du contrat de travail
Au Palais des Congrès de la Grande Motte de 13h30 à 18h

Rapportez vos EVPP

Emballages Vides de Produits Phytosanitaires

Mercredi 17 octobre 2012
Jeudi 18 octobre 2012

Ramenez vos bidons rincés, ainsi que vos sacs et boites. Pensez à demander votre bordereau de recyclage. Plus d'info sur notre site ou en appelant Christophe Auvergne 04 67 20 88 78

Aide à la modernisation des serres

En maraîchage, cette aide a pour objectif d'inciter à la réalisation d'investissements destinés à moderniser le parc de serres maraîchères et à rationaliser la conception des nouvelles installations. Elle permet une prise en charge de 20 à 30 % sur des investissements éligibles (avec un seuil de 30 000 € d'investissements).
Elle concerne les producteurs de tomates, concombres, poivrons, piments, aubergines, radis, salades (laitues, mâches, chicorées, jeunes pousses…), fraises et les producteurs de plants maraîchers vendus à des entreprises agricoles.
Le dossier est à déposer **avant le 27 octobre.**
Retrouvez le détail de la procédure sur www.franceagrimer.fr

En horticulture, le dispositif « Décision modernisation serres et pépinières » est toujours en vigueur pour 2012-2013. Les dates du prochain appel à candidature seront fixées à l'automne 2012. Pour plus d'informations, sur les serres horticoles contactez Véronique Brun, FNPHP Méditerranée, au 06 72 57 40 53 ou par email: v.brun@fnphp.com.

Sommaire

Dossier central : Page 11

Installation, Transmission
Mode d'emploi, 1ère partie :
De l'idée au projet

4. Bilans de campagne : Grandes cultures, Fruits & Légumes, Horticulture, Viticulture, Élevage Bovins.
13. Visa pour la Bio et Suivi Agriculture Biologique
13. Répertoire pollinisation
14. Circuits Courts
16. Partenariat avec le Conseil général
16. Rencontre avec le Préfet
17. Partenariat avec le Grand Pic Saint Loup
18. Pression sur les acteurs de la chasse
19. Inauguration de l'antenne de Montblanc
19. Partenariat avec le Syndicat des forestiers privés
20. Pôle Info Retraite Agricole
20. Aide exceptionnelle au remplacement
20. L'OCM viti-vinicole 2014-2018
21. Mouvements de personnel
21. Foire à l'oignon doux de Lézignan
22. RDV à Dionysud
22. MesP@rcelles
23. Élections 2013 des Chambres d'agriculture
24. Vos rendez-vous

Copyrights

Couverture grappe de raisin : Jean-Louis-Zimmermann, 2. Miel par Benthley, 4-5. Colza, Pois chiches et melons par Charly Fabre, 5. Pommes par CEHM, 7-8. Vigne et raisins par Jean-Louis-Zimmermann, 9. Aubracs par Jean-Marc Planchon, Sanglier par Emilie Zambudjo, 17. Hortus vu du Pic Saint Loup par camptocamp.org et groupe par D. Alliès, 20. Jérôme Despey par lanouvellerepublique.fr.

Autres photos : Agents de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Au moment où se termine l'ensemble des récoltes de notre département, nous pouvons commencer à tirer quelques éléments de la situation de nos filières agricoles. Chaque année ne se ressemble pas.

La campagne 2011-2012 est marquée par un contexte climatique très contrasté.
Une situation plus favorable que l'an passé pour la filière des fruits et légumes avec la qualité et les marchés au rendez-vous.
Le secteur des grandes cultures fait face à une demande importante et une évolution du prix vu les conditions climatiques défavorables au niveau mondial. Cependant la récolte départementale, en forte baisse cette année, ne pourra pas tirer pleinement bénéfice de ce contexte favorable.
Concernant l'élevage, la filière bovine est bien équilibrée, à maturité commerciale, notamment sur les marchés locaux.
Et enfin le secteur viticole, tout en contraste, se trouve avec une des plus petites récoltes, prometteuse cependant d'un millésime de qualité, situation qui doit nous ouvrir quelques perspectives.

Cependant cela ne doit pas nous faire oublier le poids des charges sur nos exploitations tant sur le plan du coût du travail, que sur les exigences environnementales. Cela nous conduit à être présent plus que jamais à vos cotés et à interpeller les pouvoirs publics pour que notre agriculture reste compétitive.

Nous aurons l'occasion, lors de notre rendez-vous annuel des Groupes d'Actions Territoriales GAT, de venir à votre rencontre dans votre territoire, à partir de fin octobre, pour évoquer avec vous les nombreux sujets qui vous concernent, … la réforme de la PAC en cours de négociation, la prolongation de l'OCM viticole 2014-2018, la défense de la compétitivité de vos exploitations dans le respect des bonnes pratiques environnementales et dans un contexte réglementaire en constante évolution, …

Nous comptons sur vous pour venir à notre rencontre, consultez le calendrier dans ce Chambre Info ….

Développer les circuits courts, favoriser l'installation-transmission, sont deux actions importantes conduites par la Chambre d'agriculture. Nous vous communiquons dans ce numéro les avancées et les dispositifs en place pour vous accompagner dans la réussite de vos projets.

Bonne lecture

Jérome Despey,
Vice-président de la
Chambre d'agriculture
de l'Hérault

Bilans de campagne

Bilan météo 2012

La saison climatique 2012 est marquée par des saisons assez contrastées :

- **Un hiver** très sec, très doux jusqu'à fin janvier, suivi d'une période très froide du 30 janvier au 13 février. Cet épisode de grand froid a eu des conséquences fâcheuses - pertes de fond donnant lieu à reconnaissance en calamité agricole - sur certaines cultures : maraîchage d'hiver, oliviers, vigne, pépinières. La sécheresse de mi-décembre à fin mars a, de surcroît, fortement pénalisé les céréales d'hiver.
- **Un printemps** globalement pluvieux, avec des à-coups de chaleur fin mars, fin mai.
- **Un été** marqué par des périodes de fortes chaleurs (fin juin, août) et quelques épisodes orageux importants.

Céréales et oléo-protéagineux 2011-2012

Grandes Cultures

2011-2012, une campagne très difficile.

Blé dur

Les surfaces 2012 restent constantes. Mais suite aux conditions climatiques difficiles de l'année, les rendements sont en forte baisse, de l'ordre de -30 à -40 % par rapport à la campagne précédente. Le rendement départemental est inférieur à 24 quintaux/ha contre plus de 32 habituellement.

Malgré une forte pression des maladies et des interventions fongicides trop limitées en fin de cycle, la qualité de la récolte est bonne : le poids spécifique et le taux de protéines sont au rendez-vous.

Orge et blé tendre

Dans le même contexte que le blé dur, leur grande rusticité offre un potentiel de rendement compris entre 30 et 35 quintaux/ha.

Pois protéagineux

On estime la perte de rendement à près de 5 quintaux/ha (moyenne 22 quintaux/ha).

Colza

Avec des conditions difficiles au démarrage, toutes les intentions de semis n'ont pas pu se concrétiser et les surfaces sont en forte régression. Les semis tardifs ne peuvent prétendre à des rendements corrects car soumis au climat de l'année. Ceux-ci sont globalement inférieurs à 10 quintaux/ha.

Pois chiches

Les surfaces étaient en forte augmentation en 2012, multipliées par deux. Malgré des levées tardives, les cultures ont profité des pluies du printemps. A la sortie, un rendement moyen en légère progression avec des rendements compris entre 14 et 35 quintaux/ha.

Fruits et légumes 2012

D'un point de vue général, les dates de récolte sont considérées comme normales.

Fruits & Légumes

La qualité et les marchés au rendez-vous.

Asperge

Les rendements de la campagne sont amputés par les conditions climatiques froides, mais la qualité est satisfaisante. Cette année, l'offre espagnole et allemande a peu pesé sur le marché français ce qui a permis de maintenir un bon niveau de prix.

Melon

En début de saison la nouaison est moyenne et les calibres sont faibles, mais les rendements sont bons à partir des plantations d'avril. La qualité est bonne pendant toute la saison. La campagne héraultaise est marquée par une très forte pression de pucerons et d'acariens. Le marché est meilleur qu'en 2011 mais les niveaux de prix sont en-dessous de la moyenne quinquennale avec une crise conjoncturelle à la mi-juillet.

Cerise

Suite aux conditions météo (froid tardif et pluie sur la floraison), les nouaisons sont moyennes, laissant présager de beaux calibres de fruits. Mais les pluies fréquentes et le vent en pleine période de récolte ont fortement limité les volumes vendus (-25 % par rapport à 2011 au niveau régional). Les prix ont été décevants pour une saison dont l'offre était limitée.

Abricot

La floraison bénéficie d'un temps doux et clément. Les nouaisons sont fortes et les rendements très corrects, si ce n'est les variétés autostériles comme Orangered ou Bergarouge. Les excès de charge ont souvent entraîné des petits calibres. Le début de campagne est dynamique mais au cœur du mois de juin, un pic de production est atteint et la demande est insuffisante. Les prix chutent fortement et la crise conjoncturelle est déclarée en semaine 25. Ensuite et jusqu'à la fin de la campagne, les prix restent assez stables et l'écoulement est fluide.

Pêche - nectarine

Les nouaisons sont fortes, le calibre B est souvent en sur-offre.

La campagne s'est mieux déroulée que lors des trois années précédentes, avec des prix qui ont baissé courant juillet face à l'augmentation de l'offre, mais qui se sont maintenus fermement de fin juillet jusqu'à fin août.

Pomme

Dans un contexte de forte baisse de la production à l'échelle nationale (-30%), le bassin sud-est s'en sort plutôt bien avec des rendements estimés proches de la normale. La qualité des fruits est au rendez-vous, les récoltes ont démarré début août et la campagne commerciale s'annonce prometteuse, les stocks 2011 ayant été écoulés.

Olive

La vague de froid survenue en février 2012 a causé, selon les secteurs, des dégâts plus ou moins importants sur cette espèce méditerranéenne. Les oliveraies les plus touchées se situent dans le Nord Montpelliérais. La reconnaissance d'une calamité agricole est en cours d'instruction.

Suite à cet épisode climatique, les ré-

coltes d'olives s'annoncent très moyennes en volume. La pression de la mouche de l'olive a été faible durant la période estivale. Les olives de table sont de bonne qualité.

Prune d'Ente

La filière sort d'une année 2011 catastrophique, marquée par une calamité agricole généralisée (mois de juillet froid ayant bloqué toute maturation des fruits). La récolte 2012 a démarré dans de meilleures conditions, avec des fruits de bonne qualité se prêtant bien à la transformation. Mais la conjoncture globale est très difficile avec une forte concurrence à l'international mais également au plan national, qui tire les prix aux producteurs vers le bas.

Horticulture ornementale 2012

Cette année plus que jamais la filière horticole se révèle dépendante de la météo qui conditionne le comportement des consommateurs.

Le gel de février et la sécheresse du début printemps ont favorisé la consommation des particuliers, car il a fallu replanter ce qui était détruit. Le gel de février a cependant occasionné beaucoup de dégâts dans les pépinières extérieures (les dossiers calamités sont actuellement en cours). Les achats des collectivités pour les espaces verts ont par contre été considérablement freinés par les conditions du début de printemps et les arrêtés sécheresse qui en ont découlé.

Globalement, la saison de printemps a été plus favorable commercialement que les précédentes.

Cependant les problèmes économiques de fond, marges de plus en plus réduites et concurrence étrangère très dure, restent toujours très pénalisants.

Horticulture

Une filière sensible au aléas climatiques et à la concurrence étrangère.

Viticulture :

Le 5 septembre 2012

A l'heure où cette note est rédigée, les vendanges commencent avec les premiers cépages blancs. S'il est encore difficile d'évaluer le volume de récolte, il est en revanche indéniable que le millésime 2012 délivrera une petite récolte. Les premiers échos de campagne annoncent une baisse significative sur les blancs rentrés en cave : en moyenne de 25% voire plus pour le Chardonnay. Ces premiers blancs ne représentent qu'une petite partie du vignoble héraultais en production (6% pour le Chardonnay), le reste est encore à venir.

Pour y voir plus clair, rappelez-vous cette année 2012…

Repos végétatif

Malgré une pluviométrie très abondante au mois de novembre, avec des cumuls de 100 à 340 mm, la **sécheresse hivernale est très importante** avec un déficit pluviométrique très élevé jamais rencontré depuis le début des enregistrements climatiques.

Le bilan des précipitations d'octobre 2011 à mars 2012 reste fortement déficitaire en toutes zones (de - 20 à - 50%).

Les réserves en eau sont faibles à toutes les profondeurs des sols.

D'octobre à fin janvier, les températures moyennes sont au-dessus des normales de plus de 1,5°C à plus de 3,5°C selon les mois !

Début février une vague de froid touche l'ensemble du département avec des températures minimales et maximales très basses (-14,4°C à Valflaunès le 5 février).

Cette vague de froid est l'une des plus importantes depuis celles de 1956, 1963 et 1985.

La période de redoux amorcée le 14 février est surtout marquée par des températures maximales très élevées durant la 3ème décade de février avec des amplitudes thermiques journalières très fortes et une **3ème décade de mars exceptionnellement chaude,** températures sous abri de 20 à 28°C !

Avec ces fortes amplitudes thermiques et selon l'exposition des tènements, le **débourrement**

Millésime 2012

Un millésime contrasté

Alternance de périodes sèches et pluvieuses, déficit pluviométrique, amplitudes thermiques marquées et répétées, l'année climatique 2012 est calée dans le contexte du changement climatique. La vigne s'est adaptée à ces à-coups, elle saura nous donner des vins tout en contraste.

est **très étalé**, rarement plus précoce que 2011, souvent en retard de 3 à 6 jours. Pour le cépage de référence carignan, ce stade est atteint à la même période qu'en 2011.

Des dégâts de gel sur vigne liés aux grands froids sont observés, mais sans commune mesure au regard des départements voisins (Côtes du Rhône). On observe des ceps sur lesquels des bourgeons francs débourrent mal ou ne débourrent pas, puis sont relayés par des bourgeons de rang inférieur, mais aussi des ceps sur lesquels (très) peu de coursons débourrent (vieux gobelets de 30 ans et plus), notamment des grenaches.

Du débourrement à la floraison

Fort heureusement, après 4 mois de sécheresse hivernale, **les mois d'avril et de mai sont pluvieux** (35 à 140 mm avec très localement en avril, des orages accompagnés de grêle), et permettent de reconstituer en partie les réserves en eau des sols. La pluviométrique de septembre 2011 à mai 2012, reste cependant déficitaire (de -9% à -46%).

Au mois d'avril, les températures fraîches et l'humidité importante ralentissent la pousse de la vigne. La 3ème décade de mai est très chaude avec des températures estivales proches ou supérieures à 30°C surtout du 27 au 31 mai (32,6°C à Villeveyrac).

Ainsi, **la floraison est très étalée** et de la coulure est fréquemment observée sur le Merlot ou le Grenache.

En moyenne pour 2012, les dates de floraison observées sont en **retard de 11j par rapport à 2011.**

Sur le cépage carignan, le stade tout début de la floraison s'observe dans les derniers jours du mois de mai, à l'exception de la Vallée de l'Orb-Lodévois où il est atteint une dizaine de jours plus tard.

De la floraison à la véraison

Deux épisodes pluvieux du dernier week-end de juin à la première semaine de juillet apportent, alternativement à l'est puis à l'ouest du département, une moyenne de 20 à 30 mm avec une variabilité marquée, seulement 10 mm en Minervois à 60 mm sur les hauteurs (Hauts Coteaux). Ces **précipitations estivales** apportent aux sols une réserve en eau idéale pour la vigne, mais fin juillet ces réserves sont très amoindries.

Aux températures élevées du mois de juin succèdent des températures de saison durant le mois de juillet avec quelques pics remarquables (39 °C le 18 juillet en Minervois). Le bilan thermique est proches des normales en juillet, avec des températures minimales fraîches.

Le **retard à la véraison** par rapport à 2011 n'est plus que de 5 à 6 jours.

De la véraison à la récolte

Le mois d'août est à l'image de ce millésime très différent, et l'un des plus chauds de la décennie.

Les trois premières semaines se caractérisent par une **quasi absence de pluies** (seul le Minervois reçoit 25 à 35 mm d'eau au 15 août) avec de températures maximales très élevées (39,4 °C relevé à Azillanet ou bien encore 37,8 °C à Valflaunès). Ainsi, à l'approche du 15 août, la vigne décroche et des symptômes de stress hydriques apparaissent significativement sur les parcelles sensibles.

A contrario, la **dernière semaine** du mois d'août présente **une pluviométrie abondante** pour établir sur le vignoble

héraultais des moyennes mensuelles de 40 à 70 mm avec des températures minimales très élevées. Ces pluies, attendues, sont bénéfiques pour les cépages encore en situation d'en profiter.

Mais, attention elles fragilisent le raisin et favorisent localement le botrytis.

La pression phytosanitaire

Oïdium et mildiou

Si les pluies d'avril et de mai ont été très bénéfiques pour la pousse végétative de la vigne, alors que les réserves en eau des sols étaient faibles, elles ont aussi favorisé le développement des maladies.

Les **premiers drapeaux d'oïdium** sont visibles sur carignan au 10 avril dans la vallée de l'Hérault.

D'après la modélisation, les foyers primaires de **mildiou**, certes avec un risque limité à faible, devaient se succéder au rythme des pluies à partir du 15 avril. Finalement, les **premiers foyers primaires** sont découverts le 26 et le 30 avril dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montblanc. Ces foyers se situent sur une même parcelle et se limitent à un cep par foyer.

Courant mai, et au regard des conditions climatiques, la pression devient plus importante et les **repiquages** d'oïdium et de mildiou sur feuille et parfois sur inflorescence sont signalés.

La pression oïdium augmente et, à partir du stade 11 – 12 feuilles, une protection continue de toutes les parcelles, en respectant les cadences de traitements, les doses autorisées et la qualité de la pulvérisation est la seule garante d'une bonne maîtrise de ce parasite.

Le risque général mildiou est stable dans l'ensemble des situations et, au 15 mai, les interventions ne se généralisent pas encore sur l'ensemble du vignoble.

Au 30 mai, les symptômes de mildiou sont observés dans toutes les unités agroclimatiques et l'ensemble du département doit mettre en œuvre la protection contre ce parasite de la vigne.

Le bulletin n° 10 du 30 mai de **Performance Vigne®**, bulletin d'avertissement viticole de la Chambre d'agriculture, titre alors :

« Mildiou, oïdium : protection sans faille ».

Les conditions climatiques restent favorables au développement de l'oïdium de façon constante depuis fin mai et durant tout le mois de juin. Des fréquences d'attaque et des intensités importantes sont régulièrement observées avec parfois quelques cas graves.

Début juillet, de nouveaux symptômes de **mildiou** sur feuilles et grappes sont visibles sur l'ensemble du département avec des fréquences et des intensités hétérogènes. Localement des pertes de récoltes sont constatées.

Fin juillet – début août le stade mi-véraison se généralise, le risque de dégâts d'oïdium et de mildiou régresse sur grappe, mais la pression de ces maladies déclenche encore des attaques significatives sur feuillage.

Le millésime 2012 restera dans les mémoires comme une année à très forte pression oïdium.

Flavescence dorée

Les symptômes, les larves et les adultes de la cicadelle vectrice de la flavescence dorée sont toujours observés au vignoble. Des adultes ont été piégés à partir du 2 juillet.

La lutte est obligatoire, elle est gérée par arrêté préfectoral. Les deux premiers traitements larvicides contre la cicadelle ont été arrêtés du 26 mai au 3 juin puis du 10 au 17 juin.

Le 3ème traitement, visant les adultes, est fixé dans la période du 21 au 29 juillet.

Vers de la grappe

Discrets en première génération, le second vol des vers de la grappe commence début juin.

Cette deuxième génération est caractérisée par peu de captures de papillons mais par une dynamique de population assez floue avec une répartition très hétérogène. La pression semble moyenne mais localement des perforations sont observées en nombre parfois importants.

La troisième génération débute après le 15 juillet. Elle est très conséquente et plus étalée qu'à l'habitude et, par endroit, elle pénalise fortement la récolte.

Esca et Black Dead Arm

Les symptômes de ces maladies sont bien visibles au vignoble.

La forme lente et la forme apoplectique sont observées avec une progression régulière d'année en année.

Les pourritures

Très peu présente avant les pluies de la fin du mois d'août, la pourriture grise se développe à l'occasion de l'éclatement des baies touchées par l'oïdium, mais le plus souvent les « bouchons » se développent sur les perforations des tordeuses.

Avec le concours de l'ACH et de la FREDON, nos partenaires de Performance Vigne®

Élevage : Focus 2011sur la production bovine

Une filière consolidée

Répartition raciale des vaches et évolution depuis 2006

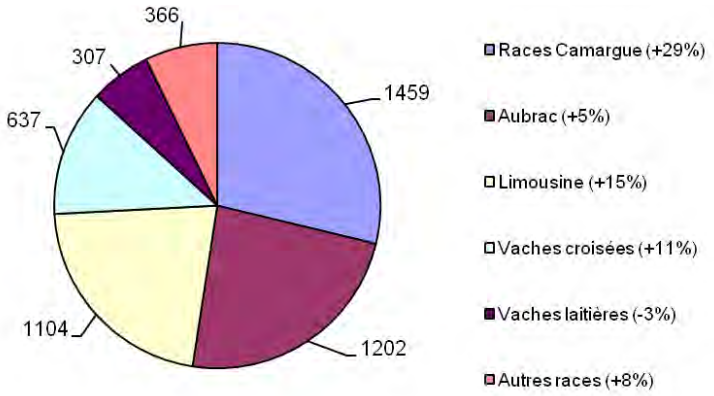

Observatoire 2011

- 258 exploitations bovines dans l'Hérault,
- 5 080 vaches dont 94 % d'allaitantes y compris de race Camargue,
- 3 010 animaux vendus : 50 % à l'élevage ou l'engraissement et 50 % à la boucherie intégrant la vente directe,
- Augmentation des races rustiques viande Aubrac, Limousine et Camargue,
- Érosion continuelle du cheptel laitier.

Le nombre de détenteurs en race Camargue augmente également, confirmant la tendance des effectifs.
Sur les Causses, franges de Causses et Somail Espinouse, bon maintien de l'activité.

Une filière bien équilibrée, un marché local à maturité commerciale

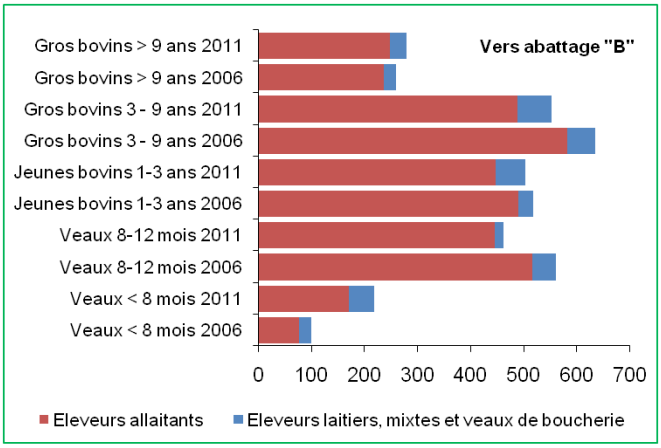
Vers abattage "B"
Gros bovins > 9 ans 2011
Gros bovins > 9 ans 2006
Gros bovins 3 - 9 ans 2011
Gros bovins 3 - 9 ans 2006
Jeunes bovins 1-3 ans 2011
Jeunes bovins 1-3 ans 2006
Veaux 8-12 mois 2011
Veaux 8-12 mois 2006
Veaux < 8 mois 2011
Veaux < 8 mois 2006
0 100 200 300 400 500 600 700
Eleveurs allaitants
Eleveurs laitiers, mixtes et veaux de boucherie

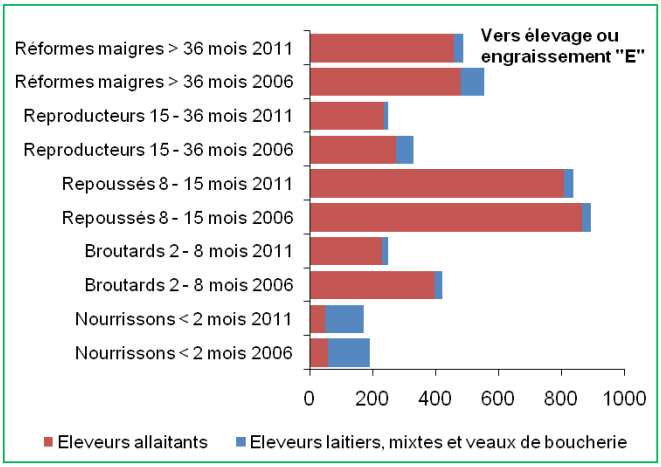
Vers élevage ou engraissement "E"
Réformes maigres > 36 mois 2011
Réformes maigres > 36 mois 2006
Reproducteurs 15 - 36 mois 2011
Reproducteurs 15 - 36 mois 2006
Repoussés 8 - 15 mois 2011
Repoussés 8 - 15 mois 2006
Broutards 2 - 8 mois 2011
Broutards 2 - 8 mois 2006
Nourrissons < 2 mois 2011
Nourrissons < 2 mois 2006
0 200 400 600 800 1000
Eleveurs allaitants
Eleveurs laitiers, mixtes et veaux de boucherie

Équilibre parfait entre les ventes issues d'abbatage après exploitation et les ventes vers l'engraissement. La vente directe permet de tirer les sorties d'animaux vers l'abbatage.

L'abattoir de Pezenas contribue fortement à ces évolutions commerciales et constitue un atout indéniable.

L'équilibre des ventes entre jeunes bêtes et bêtes adultes permet de la flexibilité et de l'adaptation aux marchés (marché du broutard et circuits de proximité). La filière semble bien répondre à la gamme de marchés qui s'offre aujourd'hui à elle.

La saisonnalité des ventes est peu marquée. Les modes d'élevage sont plutôt favorables aux ventes de fin d'été et d'automne tant pour les gros bovins que pour les viandes rosées valorisées en circuit court.

Cependant, depuis 2006, une érosion de la productivité numérique globale des troupeaux est à noter avec le constat de vaches vides. Les contextes climatiques, pour des élevages adaptés à leur territoire et à la pousse de l'herbe, a sans doute modifié la donne.

Suite du bilan d'élevage au prochain numéro

Données issues de l'Identification Perenne Généralisée et du travail du réseau régional référence (CDA, SUAMME, EDEI, IE).

DOSSIER
1ère partie

Installation - Transmission
La Chambre d'agriculture au service du renouvellement des générations

Famille Alary

1ère partie : De l'idée au projet

Source d'activité économique non délocalisable, l'activité agricole contribue au lien social et au développement territorial.

Depuis les dernières décennies, on constate toutefois que la population agricole ne cesse de diminuer.

Afin de faciliter le renouvellement des générations, la Chambre d'agriculture et ses partenaires interviennent à travers différents types de mission.

De l'idée au projet : Un accueil privilégié au Point Info Installation Agricole

Pour celui qui souhaite s'installer tout commence au Point Info Installation Agricole (PIIA).

Le PIIA permet à tout candidat à l'installation, quelque soit le degré de maturation de son projet, d'accéder aux informations essentielles concernant l'installation agricole.

Aude Geiger, animatrice du PIIA a reçu en 2011, 517 porteurs de projets : *« Nous leur avons fourni quantité de renseignements sur les démarches de création d'entreprise (choix des statuts, recherche de foncier, formation, chiffrage du projet,...), de contacts d'interlocuteurs-clés pour leur projet (conseillers, juristes, techniciens,...) et toute l'information nécessaire sur les aides à l'installation (conditions d'accès, montants, démarches,...). Le fait que 115 personnes soient venues pour une 2ème ou une 3ème fois au Point Info montre bien le rôle important que le PIIA joue aussi dans le suivi et la maturation des projets d'installation. »*

Votre contact PIIA
Aude GEIGER
Tel : 04.67.67.95.98

Du projet à l'installation : la Chambre d'agriculture au cœur du dispositif

Nos services s'adressent à tous les candidats à l'installation, aux personnes en reconversion professionnelle et à ceux souhaitant transmettre leur exploitation.

La Chambre d'agriculture privilé-

gie le conseil et la formation pour le développement des compétences et des performances des agriculteurs. Ce type d'accompagnement permet l'adaptation à un contexte mouvant et la pérennisation des entreprises agricoles.

Pour accéder au foncier : Pensez au Répertoire Départ Installation (RDI)

La Chambre d'agriculture, dans le cadre de ses missions de service public, dispose d'un service (gratuit), le Répertoire Départemental à l'Installation (RDI), qui met en relation :

- **Des exploitants cédants** qui cherchent un repreneur ou un associé pour leur exploitation
- **Des candidats à l'installation** qui cherchent une exploitation à reprendre ou une association entre exploitants.

Le fonctionnement du RDI s'appuie sur le site www.repertoireinstallation.com qui permet de diffuser des offres d'exploitations référencées par département et par type d'activité de manière anonyme.

Francis Gazonnaud conseiller en charge du RDI à la Chambre d'agriculture : *«La cessation d'activité et la transmission d'un outil de production (foncier, bâtiments, matériel...) doivent être anticipées pour préparer une installation hors du cadre familial et pour éviter un démantèlement de l'exploitation. Les cédants peuvent bénéficier notamment d'aides incitatives à la transmission : aide au fermage, parrainage d'un jeune en plus des services du RDI.*

Les candidats à l'installation reçoivent un appui personnalisé pour définir leurs attentes (type de productions, statut juridique, localisation...). On peut ensuite sélectionner des offres et proposer des rencontres avec les cédants. »

Votre contact RDI
Francis GAZONNAUD
Tel 04.67.20.88.27

Des compétences pour un projet

La Chambre d'agriculture est en charge depuis juin 2012 du Centre d'Élaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP) .

Le PPP s'adresse à toute personne qui souhaite demander le bénéfice des aides à l'installation de l'État.

Clément Boucherit, conseiller animant le dispositif PPP à la Chambre d'agriculture : *«Le but est de donner tous les atouts au candidat pour la réussite de son projet. Le PPP débute par la réalisation d'un auto-diagnostic (auprès du PIIA). Ce document reprend les principales informations concernant le candidat et son projet. Le candidat à l'installation a ensuite un entretien avec deux conseillers (un conseiller projet et un conseiller compétence de la Chambre, de l'ADASEAH ou du CFPPA), afin de déterminer avec eux s'il serait utile de suivre des formations, des stages et même d'obtenir des diplômes avant de s'installer. L'un des deux conseillers sera son référent et l'accompagnera tout au long de son PPP. »*

Votre contact PPP,
Clément BOUCHERIT
Tel 04.67.20.88.79

Une aide à la prise de décision : le diagnostic de faisabilité du projet d'installation

La Chambre d'agriculture est conventionnée par le Conseil régional pour réaliser ces diagnostics dans le cadre du dispositif PACTE en agriculture.

Ce diagnostic s'adresse à tout candidat (quel que soit son âge et ses compétences) ayant un projet d'installation en agriculture.

Nathalie Astruc, chargée d'étude coordonnant le dispositif à la Chambre d'agriculture : « Le candidat doit au préalable avoir réalisé un « Bilan Personnel » avec le PIIA. Ce diagnostic est un outil d'accompagnement sur mesure : le candidat pouvant choisir différentes options au regard de son projet.

Le diagnostic vise à fournir au candidat des données objectives pour lui permettre d'envisager un projet cohérent et viable. Il constitue une analyse du projet dans sa globalité et surtout une aide à la prise de décisions.

La Chambre d'agriculture réalise ces diagnostics grâce aux nombreux domaines d'expertise de ses conseillers (technique, économique, commerciale, urbanisme et environnement...).

Ces diagnostics sont réalisés en partenariat avec l'ADASEAH (complément économique et financier) et le service juridique de la FDSEAH (volet optionnel juridique fiscal et patrimonial). »

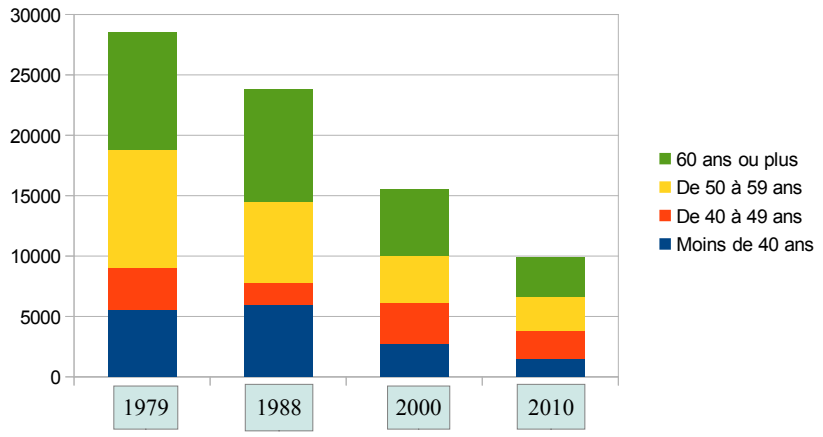

Population agricole héraultaise par tranche d'âge *Source RGA 1979-1988-2000 et RA 2010*

Témoignages

François Dricot et Simon Jansana, éleveurs caprins lait à Argeliers

François et Simon, ce sont à l'origine deux copains qui se sont rencontrés à la fac des sciences de Montpellier. D'abord salariés dans d'autres secteurs d'activités, ils vont se lancer dans l'aventure de l'installation agricole.

«Pour notre installation, l'accompagnement dont nous avons bénéficié a été très important dans la mesure où nous ne sommes pas issus du milieu agricole.

Il nous a permis d'être guidés et nous a facilité la découverte des différents organismes et structures du monde agricole. Nous avons également pu obtenir de précieux conseils techniques (conception du bâtiment, de l'assainissement...etc) et économiques (prévisionnel technico-économique...) pour pouvoir mener à bien un tel projet. Il nous a également permis de suivre des formations complémentaires telle que celle sur l'étude de marché organisée par la Chambre d'agriculture. Suite à cette formation nous avons été notamment en mesure de nous positionner en terme de produit, prix et clientèle.

Enfin, au cours de cette phase nous avons été informés sur les différentes aides et accompagnés pour réaliser les démarches nécessaires à leur obtention».

Construction de la chèvrerie

Julien Alary viticulteur en cave coopérative à Alignan du vent

Après une expérience de chef de culture dans une autre exploitation, il décide de revenir sur l'exploitation familiale et de s'associer avec oncle et parents.

«Nathalie Gauffre, conseillère viticole à la Chambre d'agriculture est intervenue au début du projet pour qu'on réalise ensemble le diagnostic de faisabilité. Ce travail technico-économique nous a permis de voir où en était l'exploitation et de faire des projections. Trois hypothèses ont été envisagées.

Nous avons pu réfléchir, en famille, sur l'hypothèse qui correspondrait aux attentes de chacun.

Une fois le choix fait et le Plan de Professionnalisation Personnalisé "en poche", **Jacques Portes,** *conseiller entreprise en charge de l'accompagnement à la constitution des dossiers d'aides à l'installation, a pris le relais. Il a supervisé toute la mise en place de mon installation en me guidant dans les démarches à suivre pour avoir un dossier complet le jour de la CDOA. Il a été le relais entre notre cabinet comptable et de notre notaire. Je tiens à souligner son grand professionnalisme car le nombre de papiers, justificatifs et actes que l'on nous demande est impressionnant et sans son aide je n'y serais pas arrivé.*

Pour moi la Chambre d'agriculture m'a fourni, à chaque étape, une aide précieuse avec toujours une grande disponibilité.»

Expertise technique, économique et commerciale, approche personnalisée, neutralité et analyse objective des projets sont les caractéristiques principales de nos accompagnements qui concourent au renouvellement des générations et à la pérennisation des exploitations.

A côté de cet accompagnement individuel, la Chambre d'agriculture développe ses interventions dans les territoires en proposant des actions d'information, d'appui et de conseil aux collectivités territoriales en vue d'œuvrer ensemble professionnels et élus locaux en faveur de l'agriculture.

***Prochain numéro* : 2ème partie**
Comment accéder aux aides à l'installation ?

S'installer en Agriculture Biologique... Et après...

En réponse à vos besoins, nos techniciens sont en mesure de vous appuyer dans votre réflexion sur la conversion en Agriculture Biologique, mais aussi lorsque vous avez déjà fait le choix de la conversion. Vous pouvez solliciter un appui technique, économique, commercial qui vous permettra de faire les premiers pas vers ce nouveau mode de production ou de développer votre technicité.

VISA pour la Bio

Vous êtes ? Un exploitant agricole à titre principal ou secondaire.

Vous souhaitez ? Engager votre exploitation en Agriculture Biologique et préparer votre projet de conversion.

Comment vous accompagner ?
Visa pour la Bio est un diagnostic d'exploitation qui comprend différents volets (technique, économique et commercial), réalisé par les conseillers de la Chambre d'agriculture. Il vous fait bénéficier d'un accompagnement individualisé pour évaluer la faisabilité globale de votre projet de conversion.

Durée et coût ?
Cet accompagnement est conduit sur une durée de 1 à 3 jours et est pris en charge financièrement à 100% par le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon.

[Nouveau]

Suivi Agriculture Biologique

Vous êtes ? Un exploitant nouvellement engagé en AB ou en période de conversion.

Vous souhaitez ? Lever un obstacle ou un frein rencontré durant cette période.

Comment vous accompagner ?
Suivi Agriculture Biologique : le conseiller après avoir identifié avec vous les freins et obstacles à lever, les points critiques à résoudre pour réaliser votre période de conversion dans de bonnes conditions, mobilisera les moyens (techniques, économiques, commerciaux…) pour réussir au mieux cette période, en vous accompagnant de manière individualisée dans la problématique à résoudre.

Durée et coût ?
Ce suivi est conduit sur une durée de 1 à 2 jours et est pris en charge financièrement à 100% par le Conseil général de l'Hérault et la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Contact : Sylvie Dulenc
Chargée de mission
Service viticulture
Chambre d'agriculture de l'Hérault
04 67 20 88 42

Répertoire Pollinisation

A la demande d'agriculteurs et apiculteurs pollinisateurs de la région, l'ADAPRO LR et la Chambre d'agriculture de l'Hérault ont mis au point un outil informatique simple, permettant aux agriculteurs et apiculteurs pratiquant la pollinisation de trouver facilement des contacts adaptés à leurs besoins.
L'inscription au Répertoire implique la saisie en ligne d'informations via un formulaire (les techniciens peuvent vous y aider), et permet en retour d'accéder à la liste des apiculteurs ou agriculteurs déjà inscrits.

Les fiches des inscrits donnent le type de pollinisation recherché ou proposé, la période, le nombre de ruches, permettant de trouver des contacts en fonction de ses propres critères de recherche. La visualisation sur une carte facilite l'identification des inscrits qui se trouvent à proximité.

L'accès au répertoire est ouvert aux apiculteurs membres de l'ADAPRO LR et aux agriculteurs des autres filières. Il se fait par le site www.adaprolr.itsap.asso.fr grâce à un mot de passe obtenu auprès de l'ADAPRO.

Pour vous inscrire, contactez

Si vous êtes apiculteur l'ADAPRO LR au 04 67 06 23 16

coordination@adaprolr.itsap.asso.fr

Si vous êtes agriculteur, la Chambre d'agriculture auprès de Cyril Sévely au 04 67 20 88 41 sevely@herault.chambagri.fr.

Les circuits courts de proximité : Une diversité riche

Les circuits courts concernent en Languedoc-Roussillon 20 % des exploitations et dans l'Hérault 16%. Le Recensement Agricole 2010 révèle que les familles de produits les plus impliquées dans les circuits courts sont principalement les produits du maraîchage mais aussi... les produits de l'apiculture.

La diversité des circuits courts est très importante, comme le montre ce schéma réalisé lors du projet Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication (CROC) en 2007.

Le top 10 des circuits courts : Le RA 2010, apporte un nouvel éclairage en classant l'ensemble des circuits par ordre d'importance et en montrant la nette domination des marchés et des points de vente à la ferme.

Bienvenue à la Ferme, la marque du réseau des Chambres d'agriculture

"Bienvenue à la Ferme" et "Marché des Producteurs de Pays" sont des réseaux sur lesquels les Chambres d'agriculture sont engagées depuis plus de 20 ans. Ils ont ensuite été renforcés avec le développement des Marchés à la Ferme.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault accompagne aussi depuis cette période le développement de l'association du Village des vignerons, qui organise, chaque année dans le département de l'Hérault, une trentaine de manifestations estivales destinées à faire découvrir, la diversité des produits du département.

Les Marchés des Producteurs de Pays, la marque nationale présente dans une trentaine de départements

Présents dans l'Hérault depuis 4 ans, c'est à Villeveyrac, Sérignan, Lattes, Pézenas et Lodève que 48 marchés sont organisés, en soirée, dans une ambiance festive, pendant tout l'été.

Les Marchés des Producteurs de Pays peuvent développer d'autres formules : marchés traditionnels de saison ou toute l'année, carré de producteurs... Vous souhaitez bénéficier de la communication personnalisée et globale menée sur cette marque. N'hésitez pas à contacter la Chambre d'agriculture : pour un marché existant ou pour créer un nouveau marché.

Un fruit pour la récré*, une démarche pédagogique

C'est une action menée au niveau national et qui fait partie intégrante du Plan National Alimentaire (PNA) ; sur le terrain, grâce au travail conjoint de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) plusieurs communes de la communauté d'agglo s'engagent : environ 1500 enfants seront concernés par des distributions de fruits locaux dans les écoles, pendant le temps scolaire : une belle façon pour les enfants et les plus grands de découvrir les fruits grâce à une activité pédagogique, portée par le dynamisme des équipes d'encadrement scolaires et péri-scolaires.

**Cette action s'inscrit dans le PNA du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Elle est mise en œuvre en lien avec le Ministère de l'Éducation nationale.* En région, la *DRAAF met en œuvre le plan régional de l'alimentation. « Un fruit pour la récré»,* est développé en lien avec les Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault.

Les paniers fraîcheur, une initiative SNCF

Des paniers sont proposés à la gare une fois par semaine par un producteur « du coin ».

Les premiers consommateurs visés sont les abonnées du TER qui font chaque jour le déplacement professionnel en train ainsi que le grand public "non abonné" ; cette action a débuté dans l'Hérault en 2011 en gare de Lunel et se développe bientôt sur Agde et Béziers. Ainsi chaque semaine un producteur vient vendre entre 17h et 20h des paniers de fruits et légumes préconstitués. Ces paniers fraîcheur sont une des actions liées au développement durable mené par la SNCF, avec le concours de la Chambre d'agriculture.

La Chambre d'agriculture a bénéficié du soutien financier de la Région pour développer cette action.

Les points de vente collectifs, Une autre forme de vente directe

La Chambre d'agriculture accompagne les groupes d'agriculture qui le souhaite dans la construction de leur démarche collective ; l'accompagnement correspond aux attentes du groupe de producteurs et peut concerner l'animation du groupe, le montage du dossier de demande de financement, l'étude de marché préalable, et enfin la présentation des

d'initiatives

marques au travers desquelles une communication ciblée et collective va dynamiser la notoriété de chaque point de vente collectif. La nouveauté dans ce domaine est la naissance, en 2012 de la labellisation « Bienvenue à la ferme » pour les points de vente collectifs : tout point de vente collectif répondant aux exigences du cahier des charges pourra en bénéficier.

Les produits locaux dans la grande distribution locale

La grande distribution elle aussi sait parfois jouer le jeu des circuits courts, car certaines enseignes proposent un référencement direct, sans passer par la centrale d'achat. Pour exemple, la SICA du Caroux, qui a mené une action ciblée auprès d'une enseigne de Pézenas en lien avec un élu de la Chambre d'agriculture impliqué dans la vie locale et qui a référencé bon nombre de produits. Pour beaucoup de producteurs, la grande distribution est un véritable débouché de qualité notamment en période de production où il faut démultiplier les circuits de commercialisation. Du point de vue des consommateurs : trouver des produits locaux, en faisant leurs courses en grande distribution est aussi très apprécié.

La restauration hors domicile avec tout acheteur public : Unité de Production Culinaire (UPC), cuisine centrale...

La Chambre d'agriculture a travaillé avec le Conseil général à la valorisation des produits de saison et de proximité pour l'approvisionnement des cantines scolaires. Ainsi, certaines organisations locales de producteurs ont pu répondre aux appels d'offres.

La Chambre d'agriculture et le Conseil général innovent en créant la première plate-forme instantanée de circuits courts entre acheteurs publics et producteurs. A l'image de l'initiative prise par la Drôme, cette nouvelle plate-forme verra le jour courant 2013. Il est encore un peu tôt pour en dire plus, mais les lecteurs de Chambre Info seront régulièrement tenus au courant de l'avancé de ce nouvel outil en soutien direct aux agriculteurs locaux.

La vente directe, les circuits courts et leur accompagnement par les Chambres d'agriculture sont historiques, les acteurs des circuits courts sont multiples tout comme la diversité de leurs initiatives.

Depuis 2012, les Chambres d'agriculture développent une stratégie de communication ambitieuse et un plan d'action en matière de circuits courts qui seront actifs en 2013 et 2014.

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Laure Tezenas du Montcel
04 67 20 88 56

La diversité des circuits courts est très importante comme l'avait démontré le projet CROC en 2007

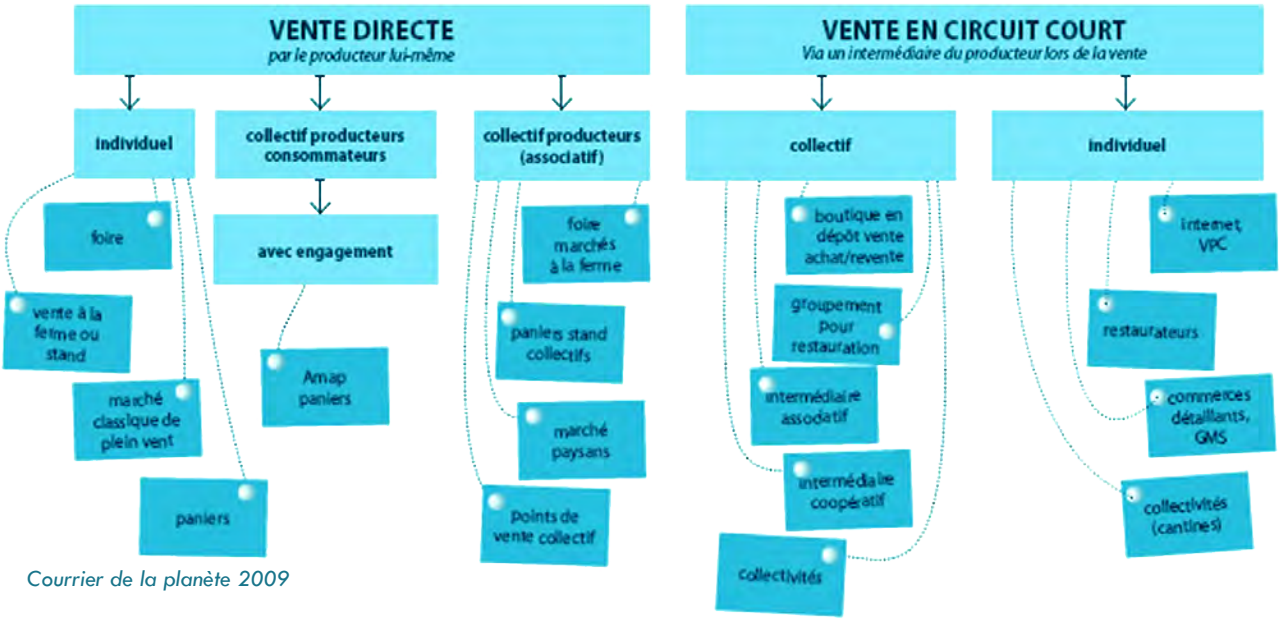

Courrier de la planète 2009

Notre partenariat renforcé avec le Conseil général

Le 9 juillet 2012, André Vezinhet Président du Conseil général de l'Hérault et Jacques Gravegeal, Président Chambre d'agriculture de l'Hérault ont signé la convention 2012 du partenariat cadre construit entre les deux organismes en faveur de l'agriculture et la ruralité dans le département de l'Hérault au Centre Expérimental Horticole de Marsillargues (CEHM).

Un signe fort sur les terres propriété du Conseil général.

La visite du domaine a été l'occasion de mettre l'accent sur deux partenariats en matière d'innovation, l'un sur la production de Stévia initiée dès 2010 et l'autre sur des cépages tolérants implantés en 2012, rappelant la place de l'innovation dans les priorités de ce partenariat et le rôle central du CEHM comme outil de recherche développement, avec l'annonce d'André Vezinhet qu'il mettrait tout en œuvre pour appuyer le projet d'extension du CEHM permettant de tester de nouvelles cultures dont l'expérimentation de produits Bio.

Les axes et actions du partenariat ont été présentés dans le N° 50 de Chambre info Eté 2012 page 21.

Sorties agricoles du nouveau Préfet du département et de Région

Le nouveau Préfet de l'Hérault, Thierry Lataste, a effectué sa première prise de contact avec les agriculteurs de l'Hérault et les Organisations Professionnelles Agricoles.

Les acteurs de la filière fruits et légumes ont organisé le 3 août dernier la visite de l'exploitation de Jean-Pierre et Mireille Duez, maraîchers à Lansargues puis de la station Cofruid'Oc à Saint Just. A cette occasion, la Profession agricole a attiré l'attention du nouveau préfet sur la loi littoral qui constitue un vrai blocage pour les agriculteurs, ne permettant pas la construction de bâtiments, notamment d'hébergements saisonniers ou l'installation des jeunes. Elle a également abordé la nécessité d'un plan ambitieux de la rénovation du verger, un outil indispensable pour dynamiser la filière exposée à une forte concurrence. Dans un contexte de marché européen et mondial, la Profession a souligné le coût de travail qui pénalise fortement la compétitivité de nos exploitations, demandant à l'État de soutenir les exploitations agricoles.

Le mardi 18 septembre s'est ensuite déroulée la Tournée des Vendanges à la rencontre des Vignerons d'Aumelas, la visite de la cave coopérative de Saint Bauzille de la Sylve et de la cave particulière de Virgile Joly. L'accent a été mis sur la situation de notre viticulture confrontée à une petite récolte qualitative pour ce millésime dans un contexte attendu d'une orientation favorable du marché.

Cette année sera le témoin de l'impact d'une irrigation raisonnée en compensation du stress hydrique pour une production de qualité, une bonne illustration des projets d'investissements d'irrigation à l'étude à la cave Vicomté d'Aumelas dans le cadre de la mobilisation des fonds européens.

Le maintien d'une OCM spécifique a été défendu par la Profession, indispensable à la compétitivité de notre filière, demandant en parallèle que la viticulture soit dans le débat de la PAC.

Enfin la Profession agricole a rappelé son engagement dans la défense des droits de plantation, en précisant une première avancée de leur combat par l'introduction d'un texte par le commissaire européen sur la régulation des plantations. Cette visite a mis à l'honneur les vins de notre département offerts à la dégustation de Monsieur le Préfet et des visiteurs.

Partenariat avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Jacques Gravegeal, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et Alain Poulet, Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup ont signé la convention-cadre de partenariat pour une période de trois ans le 28 août à l'Hôtel de la Communauté à Saint Mathieu de Tréviers. Cette convention se situe dans la droite ligne du Projet de territoire de la Communauté de communes et des missions consulaires de la Chambre d'agriculture en faveur de l'agriculture et de la ruralité.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup se caractérise par une identité rurale forte, dans laquelle le secteur agricole occupe une place majeure, avec un potentiel de développement indissociable de l'approvisionnement en eau du territoire. De plus, son projet oeno-agrotouristique « Excellences en Pic Saint-Loup », a été labellisé en 2011 comme Pôle d'excellence rurale.

La Chambre d'agriculture, consciente du rôle essentiel que joue l'agriculture dans la gestion des territoires, développe des partenariats et des actions concertées avec les intercommunalités du département, soucieuses de leur agriculture.

Jacques Gravegeal a affirmé « la place de la Chambre d'agriculture comme interlocuteur privilégié pour un dialogue constructif entre tous les acteurs du territoire au sein de l'intercommunalité, avec le précieux soutien des élus agricoles locaux Jean-Marc Ravaille et Jean Clavel.

Alain poulet, entouré des vices-présidents des commissions « agriculture », « développement économique » et « aménagement du territoire » a rappelé que l'agriculture et la ruralité sont deux composantes essentielles de la communauté, précisant que la moitié des 33 communes ont moins de 500 habitants, même si la Communauté se situe à proximité d'une grande ville.

Les présidents, de la Chambre d'agriculture et de la Communauté de communes, par la signature de cette convention cadre, ont décidé de mettre en commun leurs compétences et de développer des actions sur cinq axes prioritaires pour la préservation et valorisation de ce territoire :

- Conservation et gestion des espaces naturels et agricoles, notamment le réseau Natura 2000 et la planification SCOT,
- Développement de l'agriculture durable par la mise en place d'une charte paysagère viticole et pour la prise en compte par les exploitations des dispositifs Haute Valeur Environnementale,
- Développement des circuits courts et de l'agri-tourisme, en lien avec son projet oeno-agrotouristique « Excellences en Pic Saint-Loup »,
- Développement de l'installation et de la diversification, par l'accompagnement des porteurs de projets,
- Alimentation en eau brute, avec la prise en compte de la question du partage de la ressource entre les différents usagers et l'adéquation aux différents besoins.

S'appuyant sur leurs compétences et leurs savoir-faire réciproques, la Chambre d'agriculture et la Communauté de communes développeront des actions concrètes au service de ces objectifs, qui seront déclinées dans un plan d'actions défini annuellement.

Dégâts aux cultures …
Pression sur les acteurs de la chasse !

Le monde agricole a toujours partagé le territoire avec les chasseurs. Mais depuis plusieurs années, la situation est devenue préoccupante, voire alarmante sur certains secteurs du département. Si cette situation n'est pas propre au département, mais similaire sur l'ensemble de la région, la Chambre d'agriculture reste active et préoccupée sur ce dossier.

Quel est alors notre rôle face à la question des dégâts de gibier ? Et quelles sont les actions menées sur l'année 2012 ?

Réglementairement, la Chambre d'agriculture participe à la mise en œuvre du schéma cynégétique du département, visant à réguler les populations de gibier. A ce titre, trois élus siègent au sein de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, organe fixant les mesures à prendre pour contrôler la présence du gibier (prélèvement, dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, mesures particulières pour augmenter la pression de chasse - battues et furetages ciblés sur les zones à forte population de lapins - battues administratives et spécifiques sur la population de sangliers ou tir crépusculaire des louvetiers, etc.). Elle participe également à la défense des dossiers d'indemnisation portés devant la formation spécialisée des dégâts de gibier.

Mais au-delà de ce rôle institutionnel, la Chambre d'agriculture se veut aux avants-postes de la pression mise sur les acteurs de la chasse : La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault (FDC34) et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

A ce titre et devant la recrudescence des dégâts aux cultures depuis 2010, elle a relayé la grande pétition des Organisations Professionnelles viticoles et céréalières en janvier dernier, en suscitant une réunion des acteurs agricoles pour être force de propositions.

C'est ainsi qu'en mai dernier, la Chambre d'agriculture a demandé au préfet :

1. Le tir de protection des cultures jusqu'à enlèvement des récoltes :
   - Individuel par le ou les détenteurs du droit de chasse du 1er juin jusqu'à l'enlèvement des récoltes,
   - Individuel par le ou les détenteurs du droit de chasse sur période déterminée en collaboration avec la DDTM et la FDC 34 (exemple pour les palombes : période critique pour les semenciers du 1er avril au 15 mai),
2. Le tir individuel contre le sanglier : sur tout le département, par tout chasseur sauf le mardi à partir de l'ouverture générale de la chasse,
3. L'interdiction totale de l'agrainage,
4. L'augmentation du nombre des experts pour accélérer les constatations et les indemnisations,
5. La simplification de la procédure d'indemnisation (dématérialisation des demandes de dégâts de gibiers, etc...),
6. L'élaboration d'un système de majoration des indemnités en cave particulière.

La Chambre d'agriculture poursuit la pression à tous les niveaux institutionnels pour faire accepter ses propositions et rendre le monde agricole acteur de la défense de ses productions.

La FDC34 et la DDTM n'ont pas accepté la validation de ces propositions, notamment le tir de défense aux cultures, préférant une mesure collective (cf. Chambre Info de juillet).

Mais la Chambre d'agriculture entend continuer à mettre la pression sur l'enjeu de la préservation des cultures agricoles face à la prédation du gibier. Elle travaille notamment au développement du rôle des représentants agricoles au sein des unités de gestion afin de peser sur les acteurs de la chasse.

Les enjeux restent essentiels face à l'augmentation des dégâts. Il convient de continuer à accompagner les mesures de lutte contre la prolifération du gibier : battues ciblées pour la destruction, notamment des palombes sur les zones semencières à forte valeur ajoutée, avec des chasseurs investis et en relation directe avec les agriculteurs, identification des populations de lapins pour maintenir un équilibre, etc...

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Renaud LACHENAL,
Conseiller Territoires
04 67 20 88 58

Inauguration de la nouvelle antenne de la Chambre d'agriculture à Montblanc

Le jeudi 5 juillet dernier, Jacques Gravegeal, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, entouré des élus et des salariés de la Chambre d'agriculture, a inauguré l'antenne de la Chambre d'agriculture de Montblanc, avec la participation des élus locaux, le Conseiller général du canton et Vice-président du Conseil général Henri Cabanel, le Président de la Communauté de commune du pays de Thongues Régis Vidal et le Maire de la commune de Montblanc Richard Nouguier.

Cette antenne, qui résulte du regroupement des deux antennes de Servian et Pézenas, est située au centre du département, au cœur du vignoble héraultais et bénéficie d'une situation géographique privilégiée, entre les axes de communication de l'A9 et l'A75.

Elle a vocation d'accueillir les services de la Chambre d'agriculture et de l'ADVAH, des partenaires professionnels, proposer un site de permanences et de réunions aux organisations professionnelles et accueillir les agriculteurs du territoire sur rendez-vous, dans des formations.

Ce projet a été initié en 2010 par l'achat du terrain à la Communauté de communes du Pays de Thongues, en partenariat avec les Vignerons Indépendants et le CER ont rejoint le site en vue de constituer un pôle de service agricole dans ce territoire. Après l'obtention du permis de construire le 27 avril 2011, le chantier a débuté en septembre 2011 pour une livraison du bâtiment fin avril 2012. Le projet a bénéficié du soutien financier du Conseil général.

En service depuis le 01 mai dernier, sur une surface de 860 m^2, ce bâtiment de Très Haute Performance Énergétique (THPE) composé de bureaux administratifs, de locaux techniques et d'un laboratoire, accueille des conseillers viticulture, un conseiller grandes cultures, un conseiller forêt et une conseillère fruits et légumes ainsi que les services de l'AREFA LR, du FIGEA 34-11, une antenne ouest de la SAFER et de la FD CUMA 34.

Richard Nouguier, Jacques Gravegeal, Henri Cabanel, Régis Vidal, Michel Pontier et Jérôme Despey

Partenariat avec le Syndicat des forestiers privés de l'Hérault

La forêt recouvre 200 000 ha de la surface départementale, ainsi le taux de boisement départemental atteint 32,5 %. Cette surface comprend aussi bien la forêt de production, que les garrigues comprenant des espèces forestières.

Parmi ces hectares, 35 000 sont des forêts soumises au régime forestier (ONF, Forêt communales...) et 165 000 ha sont des forêts privées détenues par 35 000 propriétaires.

La Chambre d'agriculture conduit au travers de ses conseillers, dont un conseiller forestier, de multiples actions ayant trait au domaine forestier, production de bois, agroforesterie, interface agriculture-forêt, forêt paysanne, prévention des feux, trufficulture, sylvo-pastoralisme...

Le Syndicat des propriétaires forestiers de l'Hérault regroupe environ 130 adhérents. C'est la seule structure syndicale forestière pour le département.

Alain Baret et Jacques Gravegeal

Il est le lieu d'expression et de formulation d'attentes et de projets techniques économiques et sociaux. Le partenariat porte sur :

- L'animation du Syndicat
- La réalisation d'actions définies annuellement dans une annexe de cette convention cadre. Le programme annuel précise le type d'action, la durée nécessaire à leur réalisation ainsi que les moyens mobilisés.

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Yves Bachevillier
Conseiller forêt
04 67 36 47 18

Un départ à la retraite, ça s'anticipe !

Le passage à la retraite n'est pas toujours un long fleuve tranquille et les écueils sont souvent nombreux. Ainsi, appréhendé ou désiré, le passage à la retraite doit être réfléchi, contrôlé et tout simplement préparé, car de nombreuses questions peuvent se poser :

- Quelles formalités dois-je accomplir afin de cesser mon activité ?
- Que deviennent mes salariés ?
- Quelles sont les contraintes juridiques pour sortir d'une société, d'un GAEC… ?

Le but du Pôle Info Retraite Agricole est ainsi d'apporter une solution aux problèmes juridiques qui peuvent se poser en amont d'un départ en retraite, et d'orienter les chefs d'exploitation vers les interlocuteurs compétents pour répondre à leurs problématiques spécifiques.

Une véritable politique d'accompagnement individualisée est proposée à travers un accueil téléphonique quotidien et des rendez-vous physiques dans tout le département.

Pour plus de renseignements contactez :

Pôle Info Retraite
Céline OUITIS au 04 67 92 23 54

Le Pôle Info Retraite est issu d'un partenariat entre les différentes Organisations Professionnelles Agricoles de l'Hérault.

Aide exceptionnelle au remplacement

Le développement agricole est une priorité pour notre agriculture départementale. Afin de vous permettre de vous libérer du temps et de vous impliquer plus sereinement, le Service Remplacement de l'Hérault peut, sur votre demande, organiser votre remplacement à un tarif très intéressant.

En effet, nous bénéficions d'une enveloppe nationale CasDAR dédiée au « Développement agricole ».

Coût journalier 139€ - 90€ CasDAR - 19€ SRH
= 30€ la journée à la charge de l'adhérent

Le principe de fonctionnement est simple :
Une journée sur la thématique du Développement agricole (réunion ou formation) donne le droit à une journée de remplacement. Ces jours de remplacement doivent impérativement être pris dans un délai de trois mois.
Sont éligibles au CasDAR les journées ayant pour thème : Environnement, eau, irrigation / agriculture Durable / Bio / Foncier / Installation / Gestion des Ressources Humaines / Valorisation des produits.

Pour plus d'informations sur ces remplacements contactez le Service Remplacement de l'Hérault au 04 67 92 18 11 ou par mail : service.remplacement@saporta.net

service de remplacement Hérault

L'OCM vitivinicole 2014 - 2018 : une décision attendue par la profession viticole

La Commission Européenne a admis, en février 2012, le principe d'une prolongation de l'OCM spécifique à la filière vitivinicole sur 5 ans.

Cette OCM, pour la période 2014-2018, devrait être applicable à partir du 16 octobre 2013 dans le cadre d'un règlement Européen et d'un nouveau programme national à finaliser début 2013.

L'enveloppe prévisionnelle attribuée à la France serait de 280 Millions d'euros par an pendant 5 ans.

Huit mesures peuvent être éligibles :

- La restructuration et la reconversion du vignoble
- La vendange en vert
- L'aide aux investissements dans les entreprises
- La promotion sur les marchés des pays tiers
- Les prestations viniques
- La création d'un fonds de mutualisation
- L'assurance récolte et le transfert du budget vers le régime de paiement unique.

Des propositions complémentaires peuvent être faites.

Ainsi, pendant que les négociations se poursuivent en Europe sur la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) et, à la demande de FranceAgriMer, des groupes de travail des différentes Organisations Professionnelles Agricoles se sont mobilisés pour faire remonter les besoins prioritaires et les recommandations exprimés par la Profession.

Ces différents groupes, plusieurs fois réunis depuis cette décision européenne, ont transmis le fruit de leur travail au Conseil spécialisé « Vin » de FranceAgriMer. Lors du Conseil, réuni le 18 juillet 2012, sous la présidence de Jérôme Despey, une large partie des débats a été consacrée aux grands sujets d'actualité de la filière viticole, et en particulier au programme national vin 2013-2018 issu des réflexions des groupes de travail.

Aujourd'hui, le ministère de l'agriculture va communiquer les grandes lignes du programme aux différents Conseils de Bassin afin de recueillir leurs avis en vue d'une validation définitive au Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 14 novembre 2012 prochain.

Jérôme Despey, Président de FranceAgriMer

Le service formation en mouvement

Un changement se profile avec l'arrivée de Carole Gillard-Foucrier et le départ à la retraite de Maryse Bascoul à qui nous souhaitons une joyeuse et passionnante retraite, et que nous remercions grandement pour toutes ses années passées au service de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Carole Gillard a pour mission le suivi des formations commerciales et des formations certiphyto :

- Le traitement de l'information, l'accueil et du suivi des participants aux formations
- Le suivi administratif des dossiers, la gestion logistique des formations, les demandes de financement.

Elle assure également le suivi des dossiers PPP (gestion administrative des dossiers, lien entre la Chambre d'Agriculture et la DDTM, relais administratif auprès des différents conseillers)

Contact : Carole Foucrier - 04 67 20 88 53

foucrier@herault.chambagri.fr

Gestion de la ressource en eau, votre interlocuteur a changé

Christophe Lafon, chargé de la gestion quantitative de l'eau et conseiller grandes cultures, a rejoint la Chambre Régionale d'agriculture Languedoc-Roussillon au poste de chargé de mission « Eau ».

C'est désormais Léonie Cambréa qui est en charge des questions d'accès à la ressource et de gestion concertée de l'eau au sein du service Territoires de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Elle est votre interlocutrice sur les thématiques suivantes : régularisation des prélèvements d'eau, projets de création ou d'extension de réseaux collectifs d'irrigation et d'accès à la ressource, participation aux instances de gestion concertée (Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, cellule sécheresse...), prévention des risques inondation.

L'ensemble de ses missions est menée en collaboration avec l'ensemble des services de la Chambre d'agriculture.

Contact : Léonie Cambréa – 04 67 20 88 23

cambrea@herault.chambagri.fr

Lézignan la Cèbe
La Foire de l'Oignon Doux

Excellent week-end pour les producteurs d'Oignons doux de Lézignan la Cèbe ! Ce produit d'exception est aussi appelé « la Cèbe » sur son terroir.

Les 7 et 8 juillet 2012 les consommateurs gastronomes étaient au rendez-vous. Ainsi pendant ces deux jours de fête les producteurs réunis sur le même stand ont vendu 1 500 kg de Cèbes.

Les lauréats du concours 2012 de la plus grosse Cèbe de Lézignan sont :

- 1er M. GARCIA Mariano **1,855 kg**
- 2ème Mme MALET Gyslaine 1,328 kg
- 3ème Mme GARCIA Hermine 1,320 kg

Mariano et Hermine Garcia, Lauréats

La Chambre d'agriculture de l'Hérault partenaire de l'opération, adresse ses sincères félicitations aux gagnants.
Plus d'information au service Promotion :
Jocelyne Drosne : drosne@herault.chambagri.fr ou 04 67 20 88 50

La Chambre d'agriculture vous donne Rendez-vous à Dionysud 2012

6, 7, 8, Novembre 2012
Béziers (34) Parc des expositions

① Rendez-vous sur notre stand

- Rencontre avec vos conseillers viticulture, fruits et légumes, oléiculture, machinisme, …
- Présentation et démonstration de l'outil de pilotage de votre exploitation mes p@rcelles
- Présentation de l'observatoire viticole en partenariat avec le Conseil général de l'Hérault

② Rendez-vous pour le concours de l'ingéniosité et de l'innovation

En partenariat avec la Fédération départementale des CUMA.

③ Conférence-débat : « La viticulture et la Politique Agricole Commune » Mardi 6 novembre 14 h30

- Présentation des chiffres clés de la viticulture de son poids économique, des coûts de production, … par la Chambre d'agriculture
- Présentation de l'OCM vitivinicole par FranceAgriMer
- Table ronde débat animée par le Paysan du Midi : L'OCM, que va-telle changer sur nos exploitations ? Comprendre pour mieux anticiper dans nos exploitations.

Avec la participation de représentants des Organisations Professionnelles Agricoles départementales (Chambre d'agriculture, FDSEA, JA, Fédération de la Coopération, Vignerons Indépendants, ...) et les collectivités.

Mes p@rcelles
De la sécurité à la performance

L'outil Web de traçabilité qui s'adapte à votre profil d'exploitation et à vos besoins

Contactez-nous pour plus d'informations ou une démonstration.

www.mesparcelles.fr

Faciliter l'enregistrement de vos pratiques sur l'ensemble de vos ateliers

Une offre multifilière adaptée à votre profil d'exploitation et à vos besoins

Technique : Synthèse des itinéraires techniques, à la parcelle, à la culture...
Réglementaire : Vérification de l'homologation des produits phytosanitaires, périodes d'interdiction d'épandage en Zone Vulnérable, Plan Prévisionnel de Fumure....
Économique : Calcul des marges brutes ou directes...
Administrative : Déclaration PAC, édition des cahiers d'enregistrements...

Votre abonnement comprend

La mise en service de votre dossier, une formation gratuite au logiciel*, une assistance, les mises à jour et l'appui à votre déclaration PAC.

Dionysud 2012

Prenez dès aujourd'hui rendez-vous pour une démonstration MesP@rcelles lors du salon !

Contact Gaëlle ROMAN-FAURE
Tél : 04 67 20 88 99
Portable : 06 40 21 60 73
Mail : roman-faure@herault.chambagri.fr

* L'ensemble des dates de formation en 2012 est disponible dans le Performance Formation joint à ce n° de Chambre Info.

Votez aux élections des Chambres d'agriculture 2013

Plus de trois millions de personnes pourront participer aux élections des Chambres d'agriculture en janvier 2013, la date de clôture de scrutin étant fixée au 31/01/2013, sous réserve d'être inscrites sur les listes électorales spécialement établies à cette occasion.

Les Collèges représentés : Électeurs individuels

- Chefs d'exploitation et assimilés
- Propriétaires & usufruitiers
- Salariés de la production agricole
- Salariés des groupements professionnels agricoles
- Anciens exploitants et assimilés

Les Collèges représentés : Groupements professionnels agricoles

- Coopératives agricoles de production, CUMA.
- Autres coopératives agricoles et SICA
- Caisses de Crédit Agricole
- Caisses d'assurances mutuelles agricoles
- Syndicats agricoles

Mode de scrutin

Les membres des Chambres d'agriculture sont élus au suffrage universel tous les six ans, ce qui garantit leur légitimité et leur représentativité du monde agricole.

Proportionnelle : Pour cette élection une des nouveautés concerne les membres des chambres départementales pour les collèges 1 / 3a / 3b. Ils seront élus selon le scrutin proportionnel majoritaire. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges, les autres sièges restant seront répartis « au plus fort reste » et non plus à la plus forte moyenne.

Mixité : La notion de mixité est également introduite par une représentation minimale de chaque sexe. L'article R511-33 modifié, institue un candidat par tranche de trois pour l'ensemble des collèges.

Qui peut être électeur ?

Toute personne âgée de 18 ans accomplis (appréciation au 01/07/2012), jouissant de ses droits civiques et politiques, de nationalité française (ou ressortissant de l'UE) et n'étant pas dans un cas d'incapacité prévu par la loi.

Quelques dates pour les collèges individuels

Consultation des listes provisoires en mairie du 1er octobre au 15 octobre 2012 auprès de votre commune d'inscription. C'est à cette occasion que vous pourrez vérifier votre présence sur les listes et signaler le cas échéant à votre mairie toute anomalie.

Toute demande ultérieure devra être adressée à la Commission d'Établissement des Listes Électorales siégeant en Préfecture. Celle-ci statuera et communiquera ses décisions (refus d'inscription, radiation, changement de collège ...) au plus tard le 16 novembre 2012.

Les listes électorales définitives seront établies au plus tard le 25 novembre 2012 et déposées en mairies le 30 novembre 2012 au plus tard.

Le vote aura lieu par correspondance à compter du 21 janvier 2013, le scrutin étant déclaré clos au 31 janvier 2013.

Vous devrez renvoyer l'enveloppe mentionnant votre choix durant cette période (le cachet de la poste faisant foi). Le dépouillement aura lieu à compter du 06 février 2013 et la proclamation des résultats le 08 février 2013.

Pour les groupements

Le calendrier est légèrement différent, la date limite de dépôt des demandes d'inscription est fixée au 1er octobre 2012 et les listes provisoires doivent être établies au 15 novembre 2012. Les listes définitives sont déposées en mairies au plus tard le 15 décembre 2012.

Contacts

Commission d'Établissement des Listes Électorales
Préfecture de l'Hérault
04 67 61 61 56 ou
pref-elections@herault.pref.gouv.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault
Pôle Élections - Mas de Saporta
CS 10010 - 34875 LATTES Cedex

04 67 20 88 07 ou
bleron@herault.chambagri.fr

Plus d'infos sur
www.chambres-agriculture.fr/thematiques/elections-2013

Groupes d'Action Territoriale (GAT)

Plus d'infos sur l'actualité, nos actions dans votre secteur et votre filière, répondre à vos questions ou à vos propositions : **Préparez vos agendas...**

Mercredi 24 octobre 18h00
Lansargues Salle Simone Signoret

Vendredi 26 octobre 18h00
Saint Mathieu de Tréviers Salle le Campotel

Lundi 5 novembre 18h00
Magalas salle de la Convivialité

Vendredi 9 novembre 18h00
Clermont l'Hérault Salle Georges Brassens

Lundi 12 novembre 18h00
Olonzac Salle Georges Brassens

Vendredi 16 novembre 18h00
Villeveyrac Salle des rencontres

Lundi 19 novembre 14h00
Le Caylar Salle Polyvalente

Lundi 19 novembre 18h30
Lodève Salle des Conférences

Vendredi 23 novembre 10h00
Saint-Pons Salle de réception

Vendredi 23 novembre 18h00
Villemagne SICA du Caroux Salle Camille Royer

Vendredi 30 novembre 18h00
Montblanc

Plus d'informations :
www.herault.chambagri.fr

Tout exploitant agricole recevra une invitation. Si vous ne recevez pas ou plus Chambre Info, ou si votre adresse a changé, contactez le service communication :
04 67 20 88 05
ou
pelletier@herault.chambagri.fr

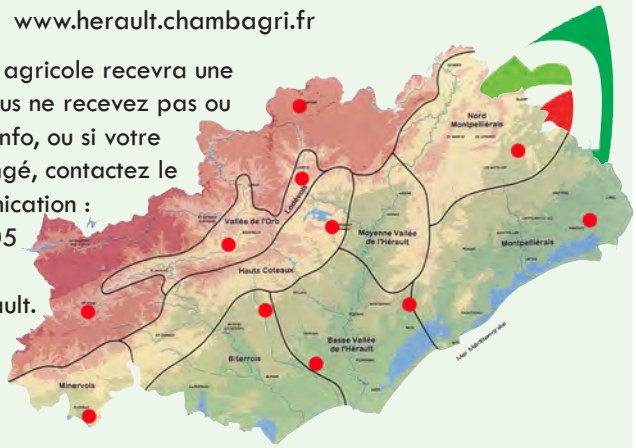

Plus d'informations page 23

Sud de France
7000 M² D'EXPOSITION
CONFÉRENCES
GAGNEZ JUSQU'À 3000€
Dionysud
Le salon des professionnels de la vigne et du vin
6,7,8 NOVEMBRE 2012
PARC DES EXPOSITIONS DE BÉZIERS
20e ANNIVERSAIRE
Professionnels : Inscrivez-vous sur www.dionysud.fr pour obtenir une entrée gratuite au salon
CCI BÉZIERS
Retrouvez le détail du programme page 22

aGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRAULT

Chambre Info® est le bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Chambre Info
100 % Papier recyclé
Encre végétale
Emballage biodégradable.
Papier recyclé

Directeur de Publication : J. Gravegeal
Rédacteur en chef : C. Arrighy
Assistante de communication : K. Pelletier
Avec les remerciements à nos services pour leur travail et leur aimable participation
Imprimerie : Impact Imprimerie St Gely du Fesc (34)
N° ISSN : 1269-0317

HÉRAULT

Performance Formation

Nos formations Automne/Hiver 2012-2013

ENVIRONNEMENT

Les Certiphytos

Objectifs : Permettre aux exploitants d'appréhender l'ensemble des aspects réglementaires, des risques pour l'homme, de l'environnement, et le raisonnement de toutes les interventions… La formation se déroule sur deux journées de 7 heures.

Lieux et dates :

À Montblanc

- 4 et 10 octobre 2012
- 8 et 14 novembre 2012
- 13 et 20 novembre 2012

À la cave de Sérignan

- 11 et 18 octobre 2012

À la cave de Vias

- 18 et 25 octobre 2012

Au Pouget

- 23 et 30 octobre 2012

Olargues / St Julien d'Olargues

- 24 et 26 octobre 2012

À Lattes

- 31 octobre et 7 novembre 2012
- 15 et 20 novembre 2012
- 20 et 27 novembre 2012
- 22 et 29 novembre 2012
- 29 novembre et 4 décembre 2012

À Murviel Les Béziers

- 21 et 22 novembre 2012

À Hérépian

- 27 et 28 novembre 2012

Pour les formations Certiphyto, contactez Carole FOUCRIER au 04 67 20 88 53

Pour les sessions 2013, contactez nous.

COMMERCE

Réaliser son étude de marché

Objectifs : Permettre aux stagiaires qui souhaitent s'installer en agriculture d'élaborer son étude de marché.

Dates et lieu : 29 et 31 octobre, 12 et 14 novembre, 11 décembre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Élaborer une stratégie gagnante

Objectifs : Comprendre la nécessité d'élaborer une stratégie comme outil de pilotage. Faire les bons choix pour positionner son entreprise sur les marchés d'avenir.

Dates et lieu : 27 et 28 novembre et 13 décembre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Faites le point sur votre stratégie - NOUVEAU -

Objectifs : Définir une stratégie au service de ses objectifs. Bâtir un plan d'action marketing approprié.

Dates et lieu : 08 et 09 janvier 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Gamme et tarif : adaptez votre offre

Objectifs : Permettre aux stagiaires, après avoir défini la stratégie de l'entreprise, de bâtir une offre adaptée en termes de produit et de prix.

Dates et lieu : 15, 16, 29 et 30 janvier 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Réussir à l'exportation

Objectifs : Prendre la décision d'exporter en toute connaissance de cause. Connaître les spécificités administratives. Savoir adapter son offre aux marchés visés.

Dates et lieu : 12, 13 et 14 février 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Savoir communiquer efficacement

Objectifs : Apprendre à utiliser au mieux la communication média et hors média. Savoir bâtir un plan de communication.

Dates et lieu : 19 et 20 mars 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Pour les formations commerciales, contactez Carole FOUCRIER au 04 67 20 88 53

INFORMATIQUE

Mes Parcelles

Objectifs : Permettre aux agriculteurs de se familiariser avec l'outil informatique Mes p@rcelles, logiciel en ligne de gestion d'interventions dans l'exploitation agricole.

Dates et lieux : Durée de 7h ou 14h selon l'abonnement

À Montblanc :
- 28 septembre 2012
- 16 octobre 2012
- 22 novembre 2012
- 13 décembre 2012

À Lattes :
- 2 octobre 2012
- 6 novembre 2012
- 6 décembre 2012

Au Caylar:
- 3 et 10 décembre 2012

Les sessions 2013 sont à définir

Création de documents de communication - NOUVEAU -

Objectifs : Pouvoir élaborer des documents de communication (affiche, brochure, flyer, mailing, ..) avec son logiciel de traitement de texte, pour faire découvrir son activité et sa production.

Dates et lieu : 15, 22, 29 novembre et le 20 décembre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Création d'un site web

Objectifs : Élaborer un site pour faire découvrir son activité et ses produits par le biais d'Internet.

Dates et lieu : 10, 17, 24, 31 janvier et 21 février 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Perfectionnement du site web - NOUVEAU -

Objectifs : Perfectionner son site pour le rendre plus attractif.

Dates et lieu : 12 et 26 mars 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Traitement de texte

Objectifs : Saisir et mettre en forme un texte, un tableau, insérer différents objets et images dans un texte, élaborer un papier entête personnalisé, une affiche.

Dates et lieu : 7 et 14 février, 14 et 21 mars 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Tableur

Objectifs : Apprendre à utiliser le logiciel Excel ou Open Office Calc qui offrent beaucoup de possibilités pour le traitement des données chiffrées.

Dates et lieu : 26 mars, 4, 11 et 18 avril 2013 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Pour les formations informatiques,
contactez Jennifer LEBLOND
au 04 67 20 88 59

DIVERSIFICATION

Mettre en place une activité agritouristique, pourquoi pas moi ?

Objectifs : Permettre aux porteurs de projet de connaître les bases en matière de création d'activités agritouristiques.

Date et lieu : 18 octobre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Créer son atelier de maraîchage diversifié

Objectifs : Identifier les productions maraîchères que vous pouvez mettre en place sur votre exploitation et évaluer les meilleures formules pour la vente de vos produits.

Dates et lieu : 8 et 13 novembre 2012 à La Chambre d'agriculture de Montblanc.

Pour ces formations de diversification,
contactez Carole FOUCRIER
au 04 67 20 88 53

Produire des huiles essentielles - NOUVEAU

Objectifs : Connaître les conditions de production des huiles essentielles.

Dates et lieu : Fin 2012 (date à définir) à Lodève.

Quelles utilisations des huiles essentielles pour mon troupeau - NOUVEAU -

Objectifs : Connaître les huiles essentielles et les différents niveaux d'action thérapeutiques. Connaître et apprécier les modes d'administrations et les risques.

Dates et lieu : Fin 2012 (date à définir) à Lodève.

S'installer sur une production de spiruline

Objectifs : Connaître les différents acteurs autour de la spiruline, les démarches liées à l'installation, les aspects techniques et commerciaux de la production de la spiruline.

Dates et lieu : Fin 2012 (date à définir) à Chambre d'agriculture de Lattes.

Pour ces formations de diversification,
contactez Jennifer LEBLOND
au 04 67 20 88 59

Retrouvez toutes nos formations sur notre site Internet :
www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation/programmes.html

MONTAGNE-ÉLEVAGE

S'installer en entreprise équine

Objectifs : Connaître l'essentiel des informations spécifiques et nécessaires à l'installation en entreprise équine.

Dates et lieu : 12 et 16 novembre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

La démarche qualité dans son exploitation équine

Objectifs : Analyser le niveau de conformité de leurs structures par rapport au référentiel « Charte Qualité du Conseil des Équidés » et d'identifier les éventuelles mesures correctives à mettre en œuvre.

Dates et lieu : 20, 27 et 29 novembre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Le parage des pieds des chevaux

Objectifs : être capable de soigner un pied, de comprendre les principes d'une ferrure, de faire un entretien régulier de son cheval, de retirer ou de remettre un fer.

Dates et lieu : 29 et 30 novembre 2012 dans un centre équestre choisi en fonction des déplacements des stagiaires..

L'alimentation équine

Objectifs : Amener les stagiaires à être capable d'assurer le meilleur rapport qualité-prix de l'alimentation de leurs chevaux dans le contexte de leurs exploitations.

Dates et lieu : 11, 14 et 18 décembre 2012 à la Chambre d'agriculture de Lattes.

Le dressage des chiens au troupeau

Objectifs : Connaître les bases d'éducation et de conduite du chien et savoir en explorer le potentiel sur son exploitation.

Dates et lieu : 13, 15, 20, 22 novembre, 3 et 6 décembre à La Couvertoirade.

Pour les formations montagne-élevage, contactez Jennifer LEBLOND au 04 67 20 88 59

LES COORDONNÉES DE L'ÉQUIPE FORMATION

Mme GINISTY-TEULON Sylvie – Responsable service formation
04 67 20 88 59

Mme FOUCRIER Carole – Certiphyto / Formations commerciales…
04 67 20 88 53
foucrier@herault.chambagri.fr

Mme LEBLOND Jennifer – Formations agricoles et informatiques…
04 67 20 88 59
leblond@herault.chambagri.fr

Adresse postale : Service Formation
Chambre d'agriculture de l'Hérault
Mas de Saporta A - CS 10010
34875 LATTES CEDEX

LES CONDITIONS GENERALES

I. Les modalités d'inscription
Pour que votre inscription soit effective, vous devez nous renvoyer votre bulletin d'inscription soit :

- Par courrier
- Par e-mail : leblond@herault.chambagri.fr,
- Par fax au 04 67 20 88 95.

II. Les modalités de règlements, conditions financières
Pour les ressortissants VIVEA, la formation est prise en charge par le fonds d'assurance formation. Une attestation de régularité de vos cotisations vous sera demandée (Attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formations VIVEA. Ce document est à demander auprès de la MSA ou à télécharger sur leur site)

Pour les salariés (FAFSEA ou OPCA2) qui participent à une formation, l'entreprise doit faire une demande de financement au titre de l'A.E.F à son fonds d'assurance formation. L'entreprise signe une convention simplifiée de formation professionnelle avec la Chambre d'agriculture. Une fois l'entreprise acquittée de sa facture, la Chambre d'agriculture transmettra à l'entreprise une facture acquittée et les justificatifs du suivi de la formation qui permettront le remboursement par le fond d'assurance formation.

III. Horaires de formation en règle générale
Les horaires peuvent varier en fonction du type de formation et des besoins pédagogiques pour les formations qui se déroulent sur le terrain. Les horaires sont spécifiés sur le programme et rappelés sur la convocation que le stagiaire reçoit quelques jours avant le début de la formation.
Des modifications sont possibles : le nom des intervenants ainsi que les dates et lieux qui sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation.
Une attestation de stage est envoyée aux stagiaires à la fin de la formation.

IV. Public concerné
Le type de public varie en fonction de la nature de la formation. Cet élément est spécifié sur le programme de la formation.

Bulletin d'inscription

Mme, Mlle, M. : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____ Tél : _____ Portable : _____

Émail : _____ N° SIRET : _____

Participera à la (aux) formation(s) suivante(s) :

➲ Nouveautés

Commerce

- Agencement d'un stand ❑
- De la vente au caveau à l'oenotourisme ❑
- Définir une stratégie gagnante pour l'entreprise ❑
- Développer son activité vers l'Allemagne ❑
- Développer son activité vers la Chine ❑
- Élaborer une stratégie gagnante ❑
- ➲ Faire le point sur votre stratégie ❑
- Foires & salons professionnels ❑
- La vente efficace : Prospection et négociation ❑
- Maîtrise sa politique de Produit et de Prix ❑
- ➲ Préparer VINISUD ❑
- Réaliser son étude de marché ❑
- Réussir à l'exportation ❑
- ➲ Réussir sa commercialisation ❑
- ➲ Vendre vos vins en France ❑

Informatique et comptabilité

- Internet ❑
- Mes P@rcelles ❑
- Créer et administrer un site web ❑
- ➲ Perfectionner son site web ❑
- Tableur ❑
- Traitement de Texte ❑

Environnement

- Appui à la mise en œuvre des MAE ❑
- Conduite raisonnée : M1 le sol ❑
- Conduite raisonnée : M2 Le végétal ❑
- Conduite raisonnée : M3 L'environnement ❑
- Énergies renouvelables ❑
- Irrigation raisonnée ❑

Diversification

- Agritourisme ❑
- Créer son atelier de maraîchage diversifié ❑
- S'installer sur une production de spiruline ❑
- ➲ Quelles huiles essentielles pour mon troupeau ❑
- ➲ Produire des huiles essentielles ❑

Gestion de l'entreprise

- Approche de la comptabilité agricole ❑
- Communiquer efficacement ❑
- Groupement d'employeurs ❑
- Juridique équine ❑
- Sécurité au travail ❑

Montagne – Élevage

- Alimentation équine ❑
- Apprendre à surgreffer des arbres fruitiers ❑
- Brûlage pastoral ❑
- Démarche qualité équine ❑
- Dressage chiens de troupeau niveau I ❑
- Dressage chiens de troupeau niveau II ❑
- Dressage chiens de troupeau - Perfectionnement ❑
- Équipements pastoraux : Pose des clôtures ❑
- ➲ Génétique chez les équins ❑
- Homéopathie en élevage ❑
- Jugement des chevaux ❑
- Parage des chevaux – Entretenir les sabots ❑
- Parasitisme du cheval ❑
- S'installer en entreprise équine ❑
- Transformation alimentaire fermière ❑

Œnologie/Dégustation

- Dégustation des vins bruts de cuve ❑
- Du caveau à la table ❑
- Initiation à la dégustation ❑
- Perfectionnement à la dégustation ❑
- Perfectionnement en anglais viti-vinicole ❑

Votre fonds de formation

VIVEA, préciser : ❑ Chef d'exploitation ❑ Conjoint collaborateur ❑ Aide familial ❑ En cours de PPP ❑ Cotisant Solidaire

Pour les ressortissants VIVEA merci de fournir l'attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA (à demander auprès de la MSA).

Salariés : ❑ FAFSEA ❑ OPCA 2 ❑ Autre, préciser : _____

Pour les salariés agricoles, demandez nous un programme détaillé puis contactez votre fonds de formation:

FAFSEA, contactez Christian Chapsal au 04 99 52 21 21

OPCA 2, contactez Alain Djaffo ou Isabelle Luron au 04 67 64 46 40

Fait à le Signature :